

Sci et l'Aa

source d'information du SAGE Delta de l'Aa

Notre territoire : un remarquable réservoir de biodiversité

Mise en place de la bande enherbée qui souligne le réseau de Wateringues

Une mosaïque de milieux naturels

Mettre en valeur notre patrimoine naturel

Edito



Martine BEURAERT
représentante des
associations environnementales
du Pas de Calais



Jean Pierre CATRY
Maire de Warhem,
Président de la Communauté
de Communes de Flandre

L'homme présent depuis de nombreux siècles a apprivoisé la nature. Le paysage du territoire du SAGE Delta de l'Aa a été ainsi fortement façonné par son histoire mais aussi par le climat, l'eau, le vent, le sol et le sous-sol, ce qui en fait un territoire presque unique en France.

Il offre pourtant une mosaïque d'éléments peu, mal connue ; certains étant très riches, d'autres paraissant anodins : la façade littorale abritant une population d'oiseaux migrateurs d'importance européenne, la plaine maritime aux vastes terres agricoles florissantes situées à très faible altitude, les canaux et les watergangs formant un réseau bleu dense, les marais en bas de collines et d'autres zones humides dont les nombreux services rendus sont redécouverts, le bocage caractérisé par ses haies champêtres, les prairies fleuries... Sa préservation ne signifie pas de créer un sanctuaire mais, tout en assurant de bonnes conditions d'exercice des activités, de respecter les enjeux écologiques dans nos différents usages.

Valoriser ce patrimoine lié à l'eau, intégrer les intérêts écologiques dans les pratiques de gestion font partie des missions du SAGE dans la concertation.

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !



Brèves d'ici et l'Aa

Biodiversité ou diversité biologique :

Richesse des organismes vivants et leurs relations avec les milieux dans lesquels ils vivent. Elle concerne la multiplicité des gènes des espèces (des bactéries jusqu'aux grands mammifères) et de leurs communautés du plus petit écosystème (ou habitat) jusqu'à la biosphère dans son ensemble.

Document d'objectifs :

Plan de gestion d'un site Natura 2000. Il comprend notamment un état des lieux des milieux naturels, un diagnostic socio-économique de la zone considérée ainsi qu'une liste de mesures avec leur cahier des charges, élaborées pour atteindre les objectifs de bon état de conservation des milieux.

* Corridors (ou liaisons) biologiques :

Ensemble des milieux qui relient entre eux les habitats essentiels de la flore, les sites de reproduction, de nourrissage, de repos et de migration de la faune. Ils sont continus ou en "pointillés". Ils contribuent à l'échelle des bassins versants, à la restauration, à la protection et à la gestion des eaux, d'une manière douce, en plein accord avec la logique SDAGE et SAGE. Ils se déclinent par la politique de trame verte et bleue menée par le Conseil Régional.

* Zones humides :

(Loi sur l'eau codifiée par l'Article L211-1 dans le Code de l'Environnement) : "terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année".

Brèves d'ici et l'Aa



Les "wateringues" une terre émergée des eaux

Au fil de l'histoire, le paysage du territoire du Delta de l'Aa a évolué suite au travail d'assèchement continu. Au VII^{ème} siècle, un immense marécage reliait la ville de St-Omer à l'estuaire de l'Yser. Les hommes en ont fait une riche plaine sur laquelle se sont développés une agriculture intensive, de grandes villes, de charmants villages, des industries puissantes et de grands ports. On y compte plus de 400 000 habitants, dont beaucoup connaissent mal l'évolution de leur territoire.

Source "Les Wateringues" par André DELATTRE, Président de l'Union des Wateringues du Nord Pas-de-Calais.

Les milieux naturels du territoire du SAGE, diversifiés mais fragmentés

Etendu sur 104 communes du Nord et du Pas de Calais, le territoire du SAGE est caractérisé par une grande diversité de paysages : le cordon littoral avec ses dunes et ses falaises, les marais de Fréthun à Ardres, la frange boisée en limite du Calaisais, la Vallée de la Hem, le réseau complexe de canaux et des 1500 km de watergangs, l'openfield, les étangs, les mares et le bocage. Tous ces milieux forment des habitats différents abritant, chacun, une faune et une flore spécifique.

Malgré des efforts incontestables et d'abondantes réglementations, l'urbanisation, le développement économique, l'agriculture et l'élevage nous amènent néanmoins à banaliser notre environnement. Le patrimoine naturel bien présent est ainsi particulièrement fragmenté. Ce morcellement diminue la valeur écologique de ces milieux, fortement soumis aux perturbations humaines. Par ailleurs les modalités de gestion de certains sites, comme les rives de watergangs ou les canaux, intègrent peu les techniques douces issues du génie écologique.



Aviron sur le canal de l'Aa

Notre patrimoine naturel contribue au développement touristique. Les activités nautiques, telles que le canoë-kayak ou l'aviron, sont en plein essor sur le littoral. Le tourisme fluvial de plaisance montre également une activité croissante grâce à un réseau de canaux offrant des kilomètres de voies d'eau navigables et transfrontalières.



Visite franco-belge organisée le 28 Septembre 2006 entre Furnes et Dixmude

L'exemple belge : une nouvelle approche intégrée sur le réseau de watergangs

Objectif visé par Vlaamse Landmaatschappij (VLM) : "Harmoniser les revendications, parfois opposées des différents secteurs".

Dans le Westhoek, le plan d'actions pour une approche intégrée de la gestion des watergangs a démarré en 1996 par une étude fondamentale* encadrée par le VLM (Société Flamande Terrienne). Des actions ont pu se mettre en place grâce à une importante concertation de proximité et continue avec le monde agricole et les élus locaux. Elles intègrent à la fois les attentes agricoles et les enjeux écologiques et paysagers. D'autres projets mis en œuvre ont également pu concilier les intérêts écologiques et touristiques (forte fréquentation des randonneurs, cyclistes et pêcheurs).

* Etude des grands cours d'eaux dans les Polders G.T.E. (Groep voor Toegepaste Ekologie), Professeurs Verheyen et Verwaerde.



Plus de 1500 km de watergangs



Les Salines au cœur de l'industrie dunkerquoise



Cap Blanc Nez à Sangatte

Des outils pour mettre en valeur notre patrimoine naturel

"Natura 2000"

Réseau écologique européen dont la mise en place est prévue par la Directive Européenne "Habitats" du 21 Mai 1992, relative à "la conservation des habitats naturels, de la flore et de la faune sauvage en Europe". La dégradation continue des habitats naturels et les menaces pesant sur certaines espèces constituent une préoccupation majeure dans la politique environnementale de l'Union européenne (UE). Le réseau Natura 2000 comprend des "zones spéciales de conservation" (ZSC), désignées par les États membres conformément aux dispositions de la directive, ainsi que des zones de protection spéciale (ZPS), instaurées en vertu de la Directive Oiseaux de 1979 concernant la protection des oiseaux sauvages. Les États membres prennent toutes les mesures nécessaires pour garantir la conservation des habitats et éviter leur détérioration.

La Trame verte et bleue

Mise en place par le Conseil Régional du Nord Pas-de-Calais dans le cadre de son engagement dans le développement durable et la reconquête environnementale, elle permet de restaurer les conditions de la biodiversité et de renforcer un maillage écologique fonctionnel de l'espace. Il s'agit de relier les espaces naturels existants en assurant la continuité des parcours par des éléments naturels (haies, jardins, rivières, mares, fossés, zones humides...).

Le Croissant Vert

Décidé par la Communauté Urbaine de Dunkerque dans son Schéma Directeur de 1990, il est constitué d'espaces de loisirs, de nature et de tourisme. Le projet, avoisinant 1000 ha, s'étend progressivement par acquisitions foncières, du Bois des Forts à Coudekerque aux dunes de l'est de Dunkerque, au Sud-Est du cœur de l'agglomération. L'objectif visé est davantage social, culturel, identitaire et économique. Cette valorisation du cadre de vie entre dans le schéma de la trame verte en s'appuyant sur la réalisation de liaisons paysagères et récréatives entre les grands espaces verts urbains et périurbains.

L'inventaire des zones humides*

Mené actuellement par le groupe de travail spécifique du SAGE, il répond aux obligations du SDAGE Artois Picardie et de la Directive Cadre européenne sur l'Eau de 2000. Composé d'usagers, d'associations, de représentants de l'Etat, de la police de l'eau, d'élus et de représentants des sections de wateringues, le groupe travaille sur une méthodologie d'inventaire adaptée au territoire du SAGE. La première étape a été de recueillir toutes les données existantes et de les cartographier sous SIG.

En 30 ans, 50 % des zones humides françaises ont disparu. Dans la Région Nord Pas-de-Calais, la part du territoire couvert par les zones humides est passée de 30 % à 0,8 % en quelques décennies. Pour préserver ainsi les zones humides et améliorer leur gestion, il est nécessaire avant tout de mieux les connaître en les localisant, en appréciant leur richesse faunistique et floristique et en analysant leur fonctionnement global et les enjeux qu'elles représentent.

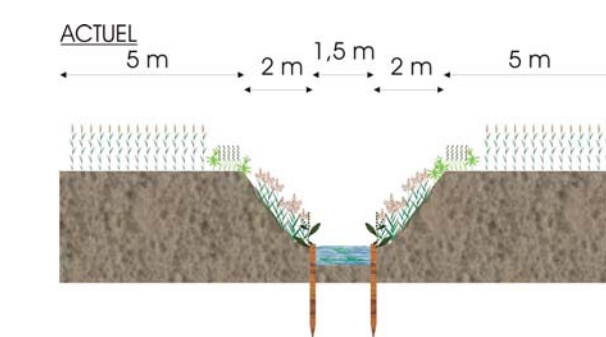
Attention à ne pas confondre zones inondables et zones humides !



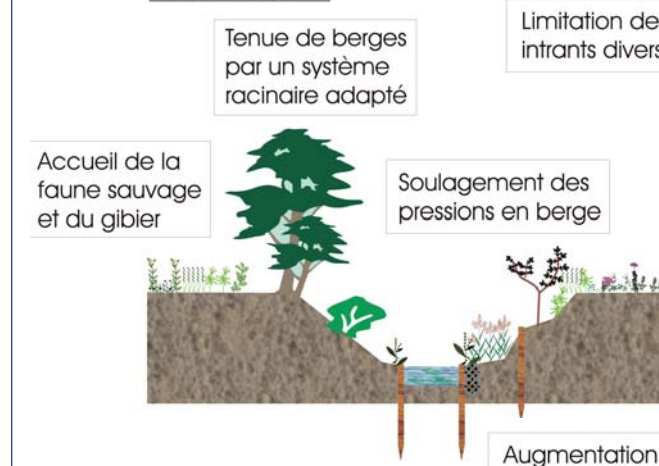
Guines : le 12 août 2006 est tombé 187 mm de pluie en 22 h (à noter qu'une pluie importante "habituelle" à cette même époque est de 50 à 60 mm.)

Créé par la loi "Barnier" du 2 février 1995, le Plan de Prévention des Risques (PPR) naturels constitue l'un des instruments essentiels en matière de prévention des risques naturels, mis en place par l'État à l'échelle nationale. Le PPR a pour objet de délimiter et préserver les zones exposées directement ou indirectement à un risque et d'y réglementer l'utilisation des sols. Cette réglementation préventive va de l'interdiction de construire à la possibilité de construire ou d'extension sous certaines conditions. Monsieur le préfet du Nord a prescrit des PPR Inondation sur certaines communes des wateringues. Avant leur élaboration, les Directions Départementales de l'Équipement du Nord et du Pas-de-Calais réalisent une cartographie inventaire des zones qui ont connu des phénomènes d'inondations en Flandre Maritime. Cette cartographie a été élaborée suite à une enquête réalisée par les services de l'Équipement en 2005 et 2004 ainsi que sur la base de photographies aériennes de 2002, 1993 et 1981. La consultation autour de ce document de travail se poursuit afin d'améliorer ce recensement et de recueillir les avis des acteurs locaux.

Coupes schématiques de berges de Watergangs (CPIE Val d'Authie)



IDEAL THEORIQUE



Une convention entre le SMCO et la CCCB

La Communauté de Communes du Canton de Bergues (CCCB) et le Syndicat Mixte de la Côte d'Opale (SMCO) ont signé une convention afin de réaliser une intervention d'arrachage mécanique d'une plante envahissante dans le canal de la Haute Colme, la Jussie. Cette action a été financée par l'Agence de l'Eau Artois Picardie, le Conseil Régional et les collectivités locales. Cette convention inclut le respect d'un protocole rigoureux d'intervention établi par le groupe technique du SAGE afin d'éviter toute dispersion de boutures.



Une étude pilote pour une approche intégrée de l'entretien des Wateringues du Delta de l'Aa

En 2005, le CPIE Val d'Authie a mené, pour le compte de l'Antenne Agricole et Rurale des Wateringues de la Région d'Audruicq, une étude exemplaire dans notre secteur de wateringues. L'objectif a été de réaliser, à partir de diagnostics précis réalisés sur le terrain et de la synthèse des données existantes, un état des lieux de watergangs en évaluant les moyens à mettre en œuvre pour envisager une gestion différenciée, dans le cadre du développement durable, sur les tronçons de 1^{ère} et 2^{ème} Sections de Wateringues du Pas de Calais (sections pilotes). L'aboutissement du plan de gestion et d'entretien constitue un outil de travail souple, concret sur un territoire homogène.

Actuellement, le SAGE et les Pays du Calaisais et des Moulins de Flandre mûrissent ensemble un projet plus ambitieux destiné à apporter des réponses écologiquement acceptables à des problématiques hydrauliques rencontrées par les Sections. Cette étude apportera des solutions à la fois techniques et financières, transposables sur l'ensemble des Wateringues afin d'améliorer la gestion intégrée dans les watergangs. Elle évaluera les potentialités de continuité écologique formée par les linéaires de watergangs et de bandes enherbées instituées par les arrêtés préfectoraux de 2005 dans le cadre de la mise en place des bonnes conditions agricoles et environnementales.

Ici et l'Aa

Interview :

Les rencontres

Commission Géographique Aa-Yser - 20 octobre 2006 - Kursaal de DUNKERQUE

Dans le cadre des travaux de la mise en œuvre de la Directive Cadre européenne sur l'Eau, un programme de mesures et un nouveau Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) du bassin Artois Picardie sont en cours de préparation par l'Agence de l'eau et la DIREN de bassin. Au cours de cette élaboration, sont prévus des temps de consultations des acteurs locaux à l'aide de Commission Géographique.

Concernant le secteur regroupant les bassins de l'Aa, de l'Yser et de l'Audomarois, les débats du 20 octobre dernier ont permis de valider les premières mesures ou actions pertinentes à mettre en place pour améliorer l'état des eaux à l'horizon 2015.

La réunion de la CLE du SAGE - 5 Octobre 2006 - DUNKERQUE

La Commission Locale de l'Eau est le rendez-vous d'apprentissage mutuel et d'échanges entre les différents partenaires pour une meilleure gestion collective du patrimoine "eau" sur le périmètre du SAGE. Elle est la seule assemblée à disposer du droit de vote. Cette réunion a permis d'évoquer l'ensemble des travaux du SAGE réalisés depuis un an. L'état d'avancement de l'élaboration du SAGE a été présenté : nous entrons dans une phase de définition des orientations stratégiques puis de rédaction de chacune des mesures en concertation avec l'ensemble des acteurs du bassin. Lors de cette réunion a été remis le document "martyr" amorçant cette nouvelle phase.

Les avis ou les suggestions des membres de la CLE et de ses partenaires sont attendus concernant les orientations stratégiques et spécifiques inscrites dans ce rapport provisoire (contact : Anne LECOEUICHE Animatrice du SAGE).



La biodiversité : qu'en est-il chez nous ?

Jean-Claude BRUNEEL,
écologue, chercheur,
enseignant à l'Université du Littoral (ULCO).

Quand on parle de biodiversité c'est toujours en terme de perte. Est-ce le même problème ici qu'ailleurs ?

L'érosion fulgurante de la diversité biologique est effectivement une triste réalité dans une bonne partie de la planète. C'est particulièrement le cas de la zone intertropicale qui abrite 80 % des espèces. Même celles non encore découvertes peuvent ne l'être jamais.

Dans nos régions tempérées, c'est tout à fait différent : il n'est plus question de disparition mais de raréfaction. Des "listes rouges" font également état de menaces non négligeables mais souvent réversibles.

Comment évaluer notre situation ?

Un peu d'optimisme s'impose progressivement. Les multiples mesures de protection ont déjà bien commencé à porter leurs fruits, notamment au niveau des dunes. Le regain de biodiversité peut même avoir des origines involontaires tel que dans la zone portuaire de Dunkerque qui compte bien des espèces nouvelles ou réapparues. La jolie Sterne naine en est une très bonne illustration et il faut en profiter pour réhabiliter le terme "friche" dont l'étymologie est "fraîche" dans le sens de "nouvelle", sous entendu "nature". Localement, l'autoroute A16 a eu un bilan tout aussi positif. Après les amputations du milieu naturel, l'heure est beaucoup plus à la reconquête écologique.

L'homme ne serait donc pas uniquement un destructeur ?

Evidemment ! La nature a même besoin de nous depuis très longtemps et nous continuons à l'entretenir. Ainsi un marais non fauché régulièrement peut être envahi de Saules et disparaître rapidement. A l'inverse, nous savons planter des arbres, comme les centaines d'hectares de la Communauté Urbaine de Dunkerque.

Dans certains cas, des écosystèmes sont susceptibles de se banaliser spontanément.

Quel est donc l'état des lieux ?

Contrairement à ce que l'on voit trop souvent, notre biodiversité n'est pas si nulle que ça ! Nous possédons plus de la moitié de la flore régionale, près de 90 % de l'avifaune qui niche dans le Nord Pas-de-Calais et si on y ajoute les migrateurs, il est possible d'observer un oiseau d'Europe sur deux.

Comment faire encore mieux ?

Un petit "coup de pouce" suffit souvent pour favoriser la surprenante capacité de régénération de la nature. La circulation des graines et des œufs est déjà importante grâce au vent et aux pattes des oiseaux mais elle a aussi besoin de "corridors biologiques". Un programme de "trame verte et bleue" a été lancé régionalement. Quelle formidable occasion d'y participer avec nos 1 500 km de réseau hydrographique. En plus des sites protégés, il faut s'occuper davantage de la "nature ordinaire". Elle fait partie intégrante de notre environnement socio-économique et doit être gérée comme telle. Les principes de gestions intégrée ou différenciée ont la même rationalité. Ils ne peuvent que s'imposer rapidement jusque dans les moindres recoins.

Dans le département du Nord, 45 communes :

Armbouts-Cappel, Bergues,
Bierne, Bissezele, Bourbourg,
Bray-Dunes, Brouckerque,
Cappelle-Brouck,
Cappelle la Grande, Coudekerque,
Coudekerque-Branch, Craywick,
Crochte, Drincham, Dunkerque,
Eringhem, Fort-Mardyck,
Ghyvelde, Grande-Synthe,
Grand-Fort-Philippe, Gravelines,
Holque, Hondshoote, Hoymille,
Killem, Leffrinckoucke, Looberghe,
Loon-Plage, Merckeghem, Millam,
Les Moères, Pitgam,
Quaëdypre, Rexpoëde,
Saint-Georges-sur-l'Aa,
Saint-Pierre Brouck,
Saint-Pol-sur-Mer, Socx, Spycker,
Steene, Tétéghem, Uxem, Warhem,
Wulverdinghe, Zuydcoote.

Dans le Pas-de-Calais, 59 communes :

Alembon, Alquines, Andres, Ardres,
Les Attaques, Audrehem, Audruicq,
Autingues, Bainghen, Balinghem,
Bonningues les Ardres, Bonningues
les Calais, Bouquehault, Brèmes,
Calais, Campagne les Guînes,
Clerques, Coquelles, Coulogne,
Escarouilles, Fréthun, Guemps,
Guînes, Hames Boucres,
Haut Loquin, Herbinghen,
Hocquinghen, Journy,
Landrethun les Ardres, Licques,
Louches, Marck, Muncq Nieurlet,
Nielles les Ardres, Nielles les Calais,
Nordausques, Nortkerque,
Nouvelle Eglise, Offekerque,
Oye Plage, Peuplingues,
Pihen les Guînes, Polincove,
Quercamps, Rebergues,
Recques sur Hem, Rodelinghem,
Ruminghem, Saint Folquin,
Sainte Marie Kerque,
Saint Omer Capelle, Saint Tricat,
Sangatte, Sanghen, Surques,
Tournhem sur la Hem,
Vieille Eglise, Zouafques,
Zutkerque.

Pour tout renseignement ou demande de document, contactez votre interlocutrice

Anne LECOEUICHE, l'animatrice du SAGE du Delta de l'Aa

Tél. 03-28-62-72-14 - Fax 03-28-62-71-76

E-Mail : anne.lecoeuiche@sm-cote-opale.fr

www.sm-cote-opale.fr

Avec la participation financière de l'Agence de l'eau, du Conseil Régional et
des intercommunalités adhérentes au SAGE.



Ici et l'Aa
Syndicat Mixte de la Côte d'Opale
SAGE du Delta de l'Aa
Pertuis de la Marine B.P. 5/530
59386 DUNKERQUE CEDEX 1

Directeur de publication :
M. Daniel HALLOO

Comité de rédaction :
Groupe de rédaction du SAGE

Crédit photos :
SMCO, AGUR, Ville de
Gravelines, Michel Cœugnet,
CPIE Val d'Authie (coupe schématique),
Jean Claude Bruneel, Communauté
de Communes des Trois Pays,
Communauté de Communes de la
Région d'Audruicq

Conception / création / impression :
Astragale - Groupe GARCHETTE

Imprimé sur papier recyclé
ISSN en cours